SPECTACLES
à Dijon et en Bourgogne
22 RUE FRANCOIS DE NEUFCHATEAU
54098 NANCY CEDEX - 03 83 92 42 42

JUIN 10
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 638

échos Systèmes Grand Est
www.echos-systemes.fr

Échos Systèmes vous informe sur les énergies renouvelables, la construction durable, les entreprises et les collectivités qui bougent, la nature et l'environnement dans votre région.

# éco-consommation

## Les lampes se recyclent

Arrivées en fin de vie, plusieurs catégories de lampes doivent être confiées au recyclage. Elles sont facilement reconnaissables car elles portent, depuis 2005, le symbole "poubelle barrée" qui signifie qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Car 90 % de leurs composants sont recyclables et certaines contiennent une faible quantité de mercure, substance potentiellement dangereuse. Sont concernés par ce recyclage les tubes fluorescents ("néons"), les lampes basse consommation (fluo-compactes), les lampes à leds, les lampes à iodure métallique (ou aux halogénures métalliques), les lampes sodium (haute et basse pression), les lampes à vapeur de mercure. Vous pouvez les rapporter en magasin ou les déposer en déchetterie. En 2009, Récylum, l'éco-organisme chargé de l'élimination des lampes usagées, a ainsi collecté et recyclé 587 lampes pour 1000 habitants en Franche-Comté et 419 lampes pour 1000 habitants en Lorraine. L'effort de tri doit être poursuivi : Recylum vise un taux de collecte de 65% d'ici 5 ans !
En revanche, toutes les lampes à filament - ampoules classiques à incandescence, halogènes - ne nécessitent pas de traitement particulier : elles sont à jeter dans les déchets ménagers (attention, pas avec le verre d'emballage !).
Pour en savoir plus et connaître les points de collecte près de chez vous : www.malampe.org

## Quels labels pour mieux consommer ?

On trouve sur les produits de consommation courante de nombreux labels, pictogrammes et autres garanties qui promettent une qualité, un respect de normes, certains efforts pour l'environnement... Comment s'y retrouver lorsqu'on fait ses courses, afin de réellement "mieux consommer", de manière plus responsable ?
Le mini-guide des labels de la consommation responsable, réalisé avec le soutien de l'Ademe, vous aide à vous repérer rapidement : dans un format de poche, il présente de manière abrégée et visuelle les principaux labels auxquels on peut se fier, par catégorie de produits. Imprimable sur le site www.mescoursespourlaplanete.com (rubrique labels, où l'on trouve la version complète du guide et l'analyse sur laquelle il se base), ce mini-guide se glisse dans le sac à main ou le portefeuille, pour vous aider à faire votre choix en un coup d'œil.

## Le ménage, dangereux pour la santé ?

Trop agressifs, trop concentrés, mal utilisés, de nombreux produits ménagers courants peuvent menacer l'environnement et notre santé. L'Association santé environnement France (ASEF), rassemblant 2500 professionnels de santé, a donc élaboré "Le petit guide vert du bio-ménage" qui propose de faire le ménage de façon durable, sans (se) polluer. Téléchargeable sur www.asef-asso.fr, il indique comment minimiser les risques, donne des conseils, des repères sur les labels à privilégier et des "recettes" de solutions alternatives à base de vinaigre, savon noir...

conso vert
POUR consommer en toute connaissance de $CO^2$

# bon à savoir

### ▸ Manifestations écoresponsables

Lorsqu'on organise une manifestation culturelle, sportive, professionnelle... il est judicieux de l'inscrire dans une démarche de développement durable. Le festival de musiques actuelles "Au fond du Jardin du Michel" (Bulligny, 54), qui a eu lieu les 13, 14 et 15 mai, à suivi cette voie, avec l'organisation de chantiers d'insertion pour sa préparation, l'accueil d'un espace solidaire, le recours aux toilettes sèches, au tri sélectif, à la communication "verte", aux produits locaux et du commerce équitable, au co-voiturage, à la réutilisation de matériaux et matériel...
Si vous organisez un événement et le voulez "écoresponsable", l'outil Adere (Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evénements), sur www.evenementresponsable.fr, est une aide utile. Il permet d'évaluer la manifestation, de mettre en œuvre les pistes d'actions et de sauvegarder les résultats pour un suivi dans le temps.

### ▸ Les espaces verts... passent au vert

Près de 300 communes du bassin hydrographique Rhin-Meuse (régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) se sont lancées dans une démarche de réduction des pesticides pour entretenir leurs voiries et espaces verts. Certaines ont même totalement abandonné ces produits,

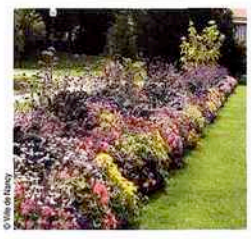
© Ville de Nancy

conformément à la solution "zéro pesticide" que promeut l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour qui l'enjeu est de protéger la biodiversité et la ressource en eau (85% des eaux souterraines contiennent des pesticides). Via son portail "0 pesticide" accessible sur www.eau-rhin-meuse.fr, l'Agence présente des communes engagées, les techniques employées... ainsi qu'une rubrique "particulier" sur le jardinage écologique.

### ▸ Trop de papiers à la corbeille

4,8 millions de tonnes de papier sont lues ou utilisées chaque année en France, soit 76 kg/an/habitant *(source : Association 100% Recyclé, 100% Engagé ; étude ADEME 2008 Gisements de papiers graphiques)*. Les trois types de papier les plus utilisés concernent la presse, les éditions publicitaires et les enveloppes et papiers bureautiques. Bien que 83% des Français les jugent faciles à trier, ces papiers ne sont en réalité triés qu'à 40% et représentent encore 15% du poids de nos poubelles !
En plus de trier systématiquement les papiers pour qu'ils soient recyclés, chacun peut limiter ses consommations (impressions des documents nécessaires uniquement et utilisation des feuilles recto verso, "stop pub" affiché sur la boîte à lettres...).

© P. Desgrieux / Photothèque Eco-Emballages